

Evaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats

Le secteur éducatif a décrypté la note de la DEPP n°20-14 d'avril 2020 « Evaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats »¹.

La note confirme que Le déploiement d'une « stratégie pédagogique nationale » utilisant le pilotage par les évaluations et que les méthodes choisies se révèlent peu efficaces, en particulier pour réduire les inégalités scolaires.

Une stratégie pédagogique imposée

Dès les premiers paragraphes de présentation, la note insiste sur « les interventions pédagogiques » qui doivent être mises en œuvre « sans délai » relativement au « besoin identifié ». On se situe donc bien dans la RAI, « réponse à l'intervention »². Il s'agit de se référer à des normes nationales, pour que les enseignant-es renforcent leurs interventions sur les compétences jugées déficitaires. Comme l'expliquait Roland Goigoux dans son analyse du 13/05/2019 ³ : « Le ministère ayant minoré ou carrément ignoré des pans entiers des apprentissages scolaires du français, les maîtres sont incités à en faire autant. Cela s'appelle piloter l'enseignement par l'évaluation ; ce qui n'est pas évalué perd sa valeur, les maîtres sont incités à enseigner l'évaluable. »

La note de méthodologie de la DEPP confirme que « Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie pédagogique appelée « réponse à l'intervention » qui a fait ses preuves dans d'autres pays. » Pour le SNUipp-FSU, il est inadmissible qu'une stratégie pédagogique unique, qui n'a pas particulièrement fait la preuve de son efficacité, soit imposée à l'ensemble des enseignant-es de

¹ Cette note porte sur les évaluations nationales standardisées passées sur support papier par l'ensemble des élèves de CP, pour la seconde année consécutive, entre le 20 et le 31 janvier 2020.

Trois des attendus des programmes en français sont concernés :

- Identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- Lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- Calculer avec des nombres entiers.

² Version francisée par les québécois d'un dispositif américain appelé « Tiered approach », c'est-à-dire une approche de prévention par étages

³ <https://blogs.mediapart.fr/roland-goigoux/blog/110519/premiere-partie-evaluations-et-remediations>

CP et de CE1 de France sans jamais avoir été discutée, ni même présentée dans une instance de concertation⁴.

Des résultats globalement stables

En français :

A mi-CP, en 2020, les exercices pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les plus élevés concernent la compréhension de phrases à l'oral (83,7% de maîtrise en 2020), la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (87,3%) et la manipulation des phonèmes (83,5%). En 2020, un nouvel exercice a été introduit, évaluant la lecture et la compréhension en autonomie de phrases ; cet exercice est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (63,7%).

Si la note affirme que « trois quart des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture », elle précise que « 10% rencontrent des difficultés importantes ». 8,4% des élèves par exemple « n'est pas encore en capacité d'encoder des syllabes ou des mots ».

Cinq exercices de français ont été reconduits à l'identique entre 2019 et 2020 :

On observe une évolution positive pour la lecture à voix haute de mots (+ 1,7 points) et l'écriture de syllabes dictées (+ 1,5 points). Les résultats sont quasi stables pour la lecture d'un texte à voix haute, la compréhension orale de phrases et l'écriture de mots.

En mathématiques :

La note pointe des difficultés importantes en résolution de problèmes, avec 53,5% seulement de « maîtrise satisfaisante ». Si 86% des élèves maîtrise la comparaison des nombres, plus de 30% ont beaucoup de difficultés pour les additions en ligne, 20% n'ont pas commencé à étudier la soustraction ou ne la maîtrisent pas du tout. Près d'un quart des élèves ne parvient pas à écrire les nombres au-delà de 20. 70% ont une maîtrise satisfaisante pour l'exercice de placement d'un nombre sur une ligne numérique.

Trois exercices de mathématiques ont été reconduits à l'identique entre 2019 et 2020 :

Une évolution positive est observée pour l'exercice de la ligne numérique (+ 3,7 points) et pour l'écriture de nombres entiers (+ 3,1 points). Les résultats sont stables en résolution de problèmes.

En français comme en mathématiques, la note précise que les évolutions mi-CP 2019 à mi-CP 2020 sont identiques quel que soit le secteur, ce qui conduit à des écarts stables entre l'Education prioritaire et le public HEP.

Commentaire :

Résultats stables⁵ en lecture d'un texte à voix haute, en compréhension orale de phrases et en écriture de mots, tout comme en résolution de problèmes. Ecart stable entre Education prioritaire et hors EP... Tout ça pour ça ?

⁴ Pour un décryptage syndical exhaustif de la R.A.I., revoir le recto-verso « Evaluations : où nous conduisent-elles ? », disponible dans l'intranet : <http://intra.snuipp.fr/spip.php?article5279>

⁵ Rappelons que les disparités locales caractérisant les conditions de passation (aménagement des consignes, des temps de passation, de l'aide apportée) tendent à saper la prétention scientifique des résultats des évaluations nationales.

Sans plus entrer dans les détails, on ne peut s'empêcher de rappeler les résultats récents d'une étude danoise⁶: l'utilisation d'un second professeur ou d'un assistant, ce qu'on appelle en France un maître +, a un impact très positif sur les résultats scolaires des enfants de milieu populaire. Cet effet a été évalué jusqu'à 30 mois après la fin du dispositif. Il est durable tandis que le dédoublement des CP en éducation prioritaire peine à produire des résultats probants, même à court terme... Pour le SNUipp-FSU, la dimension la plus importante du dispositif PDMQDC, est qu'il ne porte pas sur une « protocolisation » de ce qui est enseigné, mais qu'il agit sur la professionnalité enseignante.

Écarts genrés de réussite

La note de la DEPP se poursuit sur les écarts de réussite selon le genre ou le secteur de scolarisation.

Sont présentés des résultats selon lesquels « les filles [sont] plus performantes en français alors que les garçons présentent de meilleurs résultats en mathématiques ».

Commentaire :

Les écarts de résultats selon le genre sont mis en avant depuis les premières notes de la DEPP, sans à aucune tentative d'analyse. Le ministère pourrait en faire un chantier de travail sur l'égalité filles-garçons, mais ces constats ne semblent susciter aucun questionnement au ministère.

L'échec de la politique ministérielle de l'éducation prioritaire

Après un constat d'une « meilleure maîtrise » dans le secteur privé par rapport au secteur public, la note donne des éléments concernant l'éducation prioritaire.

En français, si les élèves d'EP ont « une maîtrise moins affirmée » dans l'ensemble des domaines évalués en français, l'écart le plus important concerne la compréhension orale : - 23 points entre REP+ et HEP au-dessus du seuil 2 pour « comprendre des phrases à l'oral ». Ces écarts sont de 11 et 12 points pour la lecture à voix haute de mots et de textes, de 8 et 9 points pour l'écriture de syllabes et de mots dictés, ou encore de 6 et 10 points pour la connaissance des lettres et des sons associés et la conscience phonologique.

En mathématiques, les écarts entre REP+ et HEP sont de 16 points pour la soustraction, 17 points pour la résolution de problèmes, et de 6 et 10 points pour l'écriture ou la comparaison de nombres.

En français comme en mathématiques, les compétences de haut niveau (compréhension, résolution de problèmes) restent donc les plus discriminantes entre l'EP et l'HEP. Ce sont pourtant les compétences de bas niveau (maîtrise du code, fluence, mémorisation des tables) qui sont surdimensionnées dans les préconisations ministérielles.

La note se termine par un constat positif de « réduction des écarts entre l'entrée en CP et la mi-CP » :

En français, les écarts diminuent entre l'éducation prioritaire et le HEP pour deux des trois compétences évaluées à la fois en début de CP et à mi-CP, à savoir pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (baisse de 5,1 points de l'écart), et pour la manipulation des phonèmes (baisse de 4,3 points de l'écart). Il n'y a pas de baisse de l'écart en compréhension de phrases à l'oral.

⁶ <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/04/17042019Article636910818878777691.aspx>

En mathématiques, les écarts diminuent sur les quatre compétences concernées : résolution de problèmes (- 6,3 points), écriture de nombres (- 2,6 points), comparaison de nombres (- 5,2 points) et exercice de la ligne numérique (- 4,5 points).

Commentaire :

Tweet de JM Blanquer du 26/04 « Aujourd'hui, les résultats nationaux des évaluations de mi-CP nous apprennent beaucoup et déjà de beaux premiers progrès pour les plus défavorisés en REP et REP+ ». Qu'en est-il ?

Il est donc très utile de lire la note de la DEPP jusqu'au bout ; elle précise que « Les réductions des écarts entre le début CP et la mi-CP entre les élèves entrés en éducation prioritaire et ceux entrés dans le public HEP sont du même ordre de grandeur en 2020 et en 2019 ». Or ces réductions d'écarts entre début de CP et mi-CP pour l'an dernier ont fondu comme neige au soleil au début de CE1. Dès la rentrée suivante, les écarts de réussite entre Education Prioritaire et Hors Education Prioritaire reprennent malheureusement leurs proportions décourageantes... C'est ce que nous apprenait la tribune de Roland Goigoux de novembre 2019⁷, dont voici les trois éléments principaux :

- *Suivi de cohorte : entre le début du CP et le début du CE1, « l'écart entre EP et hors EP s'est creusé d'environ 3 % en fluence, en compréhension de phrases comme en écriture de mots et de syllabes. »*
- *Comparaison entre REP+ et Hors EP : entre 2018 et 2019, les écarts passent de 14,5 à 15,2 points en fluence ; et de 31,1 à 32,4 points en vocabulaire.*
- *Niveau des élèves de REP+ : un niveau qui reste très faible... pour le « cœur de cible » de la politique du dédoublement.*

Au-delà des résultats peu probants de ces évaluations nationales standardisées, qui interrogent les contenus et les méthodes qu'elles portent, le SNUipp-FSU affirme qu'aucune « stratégie pédagogique » ne peut être imposée aux enseignant-es : ils et elles sont tenu-es de mettre en œuvre les programmes nationaux, en usant de la liberté pédagogique inscrite dans la loi.

Avant la rentrée de septembre 2020 où les évaluations nationales sont programmées à l'identique⁸ comme s'il ne s'était rien passé, il est nécessaire de construire avec la profession une analyse actualisée, ainsi qu'un positionnement professionnel et syndical à la hauteur de ce que ce ministère tente d'imposer aux enseignant-es du 1er degré.

⁷ <https://blogs.mediapart.fr/roland-goigoux/blog/051119/evaluations-2019-des-silences-qui-en-disent-long>

⁸ Dans un entretien accordé à [Le Monde le 5 mai 2020](#), Stanislas Dehaene, président du Conseil Scientifique de l'Education Nationale, répond ainsi à la question « Le contenu des évaluations nationales que passeront en septembre les élèves de CP, CE1, 6^e et 2^{de} va-t-il évoluer afin de tenir compte des effets de la crise ? » : *Il n'y aura pas de modification, car il est intéressant d'avoir les mêmes tests d'une année sur l'autre.*